

SVA | Schweizerischer Verband der Akademikerinnen  
ASFDU | Association Suisse des Femmes Diplômées des Universités  
ASL | Associazione Svizzera delle Laureate  
ASA | Associaziun Svizra da las Academicras

**AGFDU** Association Genevoise des Femmes Diplômées des Universités

# « LES OLYMPES DE LA PAROLE »

## 5e édition

## 2020-2021

Une activité pédagogique à destination des élèves du C.O. du Canton de Genève, liée à leur orientation professionnelle, pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes



# Table des matières

---

<b>I - INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>II - ENJEUX ACTUELS DES CHOIX PROFESSIONNELS .....</b>	<b>9</b>
<b>III - UNE ACTION SOUS FORME D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE.....</b>	<b>10</b>
<b>IV - LE CONCOURS 2020-2021.....</b>	<b>12</b>
<b>V - REFERENCES.....</b>	<b>21</b>
<b>VI - ANNEXES.....</b>	<b>21</b>

## **Un projet de l'Association genevoise des femmes diplômées des Universités**

### **(AGFDU) en collaboration avec:**

- Le **Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)** du Canton de Genève
- La **SATW** (Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften) ou Académie suisse des sciences techniques
- Le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV)
- Le Service Egalité de l'Université de Genève

### **et les sponsors suivants:**

- La Société MIGROS
- Les librairies PAYOT
- La Fondation Emilie Gourd
- Les diverses communes du Canton.



En 1789, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, par Olympe de Gouges, qui dit :  
- « La femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune. »

## Olympe de Gouges

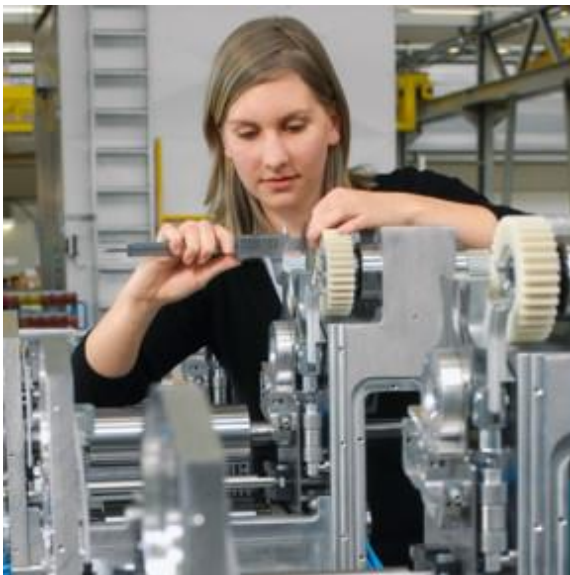
*Extrait de l'ouvrage Olympe de Gouges, Catel & Bocquet, © Casterman  
Avec l'aimable autorisation des auteur-e-s et des Editions Casterman*



En 2020, les femmes sont présentes dans (presque) tous les domaines ...



Fanny Chollet, première pilote militaire suisse de F/A-18 et l'ambassadrice du programme Swiss TECLADIES.



Métiers techniques: un truc de filles.

# I - INTRODUCTION

---

Le concours « Les Olympes de la Parole » est un projet de l'Association genevoise des femmes diplômées des universités (AGFDU), en partenariat avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV).

**Pour la 5e édition des "Olympes de la parole" qui se tiendra en 2021, l'AGFDU organisera cet événement en partenariat avec la SATW** (l'Académie suisse des sciences techniques ou Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften).

## 1.1 L'AGFDU

L'AGFDU est la branche genevoise de la Graduate Women International (GWI) <sup>1</sup> qui existe depuis 1919. Ce réseau international de femmes diplômées des universités, venant de tous les horizons et champs d'études, de toutes les professions et générations, est actif dans près d'une centaine de pays. Son siège mondial est à Genève. Ses missions sont: la promotion de l'éducation pour les filles et les femmes, la promotion de la coopération internationale, de l'amitié, la paix et le respect des droits humains pour tous, indépendamment du genre, de l'âge, de la nationalité, de la religion, ainsi que de l'opinion politique et de l'orientation sexuelle. La GWI promeut l'évolution du statut des femmes et des filles et encourage celles-ci à utiliser leurs connaissances et compétences pour la direction et la prise de décisions dans tous les domaines de la vie publique et privée. L'AGFDU porte les mêmes objectifs. Pour l'association genevoise, la promotion des femmes passe d'abord par la promotion de l'égalité des chances des jeunes filles à l'école. Le projet « Les Olympes de la Parole » est une des actions de l'AGFDU pour promouvoir l'égalité des chances des jeunes filles.

## 1.2 La SATW

**L'Académie suisse des sciences techniques (SATW)** <sup>2</sup> est une association de droit privé fondée en 1981. Elle est au service des sciences techniques dans l'intérêt général du pays. En sa qualité d'organisation politiquement neutre et sans but lucratif, elle regroupe actuellement - outre ses membres individuels - environ 60 institutions et sociétés réunissant toutes les disciplines techniques représentées en Suisse.

L'Académie suisse des sciences techniques (SATW) est le principal réseau suisse d'experts dans le domaine des sciences techniques. Elle est en contact avec les plus hautes instances scientifiques,

---

<sup>1</sup> <https://graduatewomen.org/>

<sup>2</sup> <https://www.satw.ch/fr/>

politiques et industrielles du pays. Ce réseau se compose de membres individuels, de sociétés membres et d'experts, tous nommés par leurs pairs.

Sur mandat de la Confédération, la SATW identifie les évolutions technologiques capitales sur le plan industriel et informe le monde politique et la société de leur importance et de leurs conséquences. Organisation professionnelle unique en son genre, l'Académie propose une expertise indépendante, objective et globale sur les technologies. Son but est de favoriser ainsi l'expression d'opinions fondées. La SATW encourage également l'intérêt et la compréhension de la technologie par le grand public, et en particulier par les jeunes.

Dans ce cadre-là, le département « Promotion de la relève dans la technique » de la SATW conduit des projets sur toute la Suisse pour susciter l'intérêt des jeunes pour la technique et les sciences : le programme Swiss TecLadies (défi en ligne et programme de mentorat) s'adresse en particulier aux jeunes filles de 13 à 16 ans. Les TecDays sont proposés dans les gymnases et lycées depuis plus de dix ans. Le Technoscope est un magazine pour les 12-16 ans édité 3 à 4 fois par an et la plate-forme Educamint recense les offres extrascolaires dans les MINT.

Son site est: <http://www.satw.ch>

### 1.3 LES OLYMPES DE LA PAROLE

Le projet « Les Olympes de la Parole » se base sur le concept et l'expérience de l'association homologue française, l'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU)<sup>3</sup>, qui réalise avec succès un concours analogue depuis plusieurs années. Il est intitulé d'après le nom de la femme de lettres française Olympe de Gouges, née en 1748 et guillotinée à Paris le 3 novembre 1793. Femme politique et polémiste, auteure de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs. Le projet veut sensibiliser à l'égalité des sexes dès le plus jeune âge par une activité pédagogique sous la forme d'un concours inter-classes qui amènera les élèves à réfléchir aux discriminations de genre et aux moyens de les éliminer. Après une phase pilote réalisée en 2012-2013, suivie de deux éditions jusqu'en 2015, l'édition 2018-2019 déploie une formule interdisciplinaire pour alléger le travail des enseignant-e-s.

Pendant 4 éditions maintenant les "Olympes de la parole" portaient le titre:

**«J'ose choisir. Filles ou garçons tous les métiers sont possibles. »**

En 2020-2021, avec le partenariat AGFDU-SATW nous inaugurons un nouveau volet à l'égalité dans le choix professionnel; les métiers techniques. Et le titre du concours des "Olympes" devient légèrement différent:

**« Filles ou garçons tous les métiers sont possibles. Pourquoi pas les MINT (\*) ? »**

(\*) Mathématiques, Informatiques, Sciences Naturelles, Technique.

## **1.4 LE MESSAGE DU CONCOURS 2020-2021**

"Ose tous les métiers! Ne limite pas ton choix! Les métiers ont-ils un sexe? Lorsqu'on parle de technique, on a tendance à penser au masculin. Pourtant, chaque année, des jeunes filles se lancent dans l'aventure... Et toi? "

### **1.4.1 Contexte**

La recherche de main-d'œuvre spécialisée est depuis quelques années une source d'inquiétude pour l'industrie suisse. Celle-ci s'appuie sur un savoir-faire précieux, de plus en plus rare, que les jeunes délaissent pour s'orienter vers des formations commerciales ou générales qui leur paraissent plus attrayantes. Pour contrecarrer la pénurie de main d'oeuvre à laquelle les entreprises sont confrontées, le tissu industriel a besoin que les filles et les femmes s'engagent davantage dans la technique.

Or, la proportion de femmes dans les métiers techniques est particulièrement faible en Suisse. Sur les quelques 20'000 places d'apprentissage technique proposées chaque année en Suisse, à peine 1000 sont occupées par des jeunes femmes.

### **1.4.2 Enjeu: encourager la relève**

Malgré leur potentiel réel, les jeunes filles renoncent à faire le choix d'un métier technique. La raison: les métiers techniques souffrent assurément d'un problème d'image auprès du public féminin ainsi que de l'opinion publique. Ce sont à la fois la méconnaissance des possibilités offertes et les idées toutes faites sur les professions techniques qui les rendent parfois peu attractives. Bien souvent, les jeunes filles n'envisagent même pas de se renseigner sur la possibilité d'un avenir professionnel dans ces domaines, car elles manquent cruellement de modèles féminins qui valorisent les professions techniques.

(Source: «Les métiers techniques au féminin», [www.jura.ch](http://www.jura.ch))



## II - ENJEUX ACTUELS DES CHOIX PROFESSIONNELS

---

L'un des objectifs de l'école est de préparer les élèves à la vie professionnelle. Force est de constater que lors du choix professionnel, le sexe joue encore aujourd'hui un grand rôle. On ne choisit pas les mêmes métiers si l'on est une fille ou un garçon. Ces derniers constituent encore l'écrasante majorité des étudiants dans les métiers de la construction (95 %) et de la technique (93 %) tandis que les étudiantes dominent dans les formations en santé-social (74 %) et dans les filières artistiques (58 %).<sup>4</sup> Cette « division sexuelle de l'orientation professionnelle » est conséquente, en particulier pour les filles. En effet, en plus de la limitation des possibilités des un-e-s et des autres, les domaines d'activité où les femmes sont fortement majoritaires sont souvent peu (ou moins) rémunérés.<sup>5</sup> De plus, la limitation des choix professionnels a un coût pour l'économie : elle entraîne des pertes de compétences et prive la communauté de forces vives<sup>6</sup>, comme en témoigne l'**initiative MINT**<sup>7</sup> lancée pour faire face au manque de personnel qualifié dans la technologie et les sciences sur le moyen et long terme en Suisse.

---

3 Source : Association française de femmes diplômées des universités (AFFDU), Les Olympes de la parole, <http://www.affdu.fr/nos-actions/les-olympes-de-la-parole> et <http://eduscol.education.fr/pid23262-cid45623/les-olympes-de-la-parole.html>

4 Source : Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPE), *Chiffres clés de l'égalité*, Genève, «Orientation professionnelle au niveau secondaire II (année scolaire 2011/2012) », p. 3, Genève, 2012. Consultation du 26.10.2017.

5 Cf. chapitre A. I. II. *Enjeux du choix professionnel des jeunes*, p. 4 et la note correspondante.

6 « L'Enquête suisse sur la structure des salaires 2014 » de l'Office fédéral de la statistique (OFS) signale une différence de « 1412 francs de moins par mois sur la fiche de salaire des femmes comparée à celle des hommes. 58% de l'écart salarial entre les sexes résultent de facteurs expliqués. 42% de cet écart - soit 599 francs par mois – restent non expliqués par des facteurs objectifs ». BFEG, « Statistique », <https://www.ebg.admin.ch>. Consultation du 26.10.2017.

7 Le sigle MINT renvoie à Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles, Techniques. Il s'agit des mesures favorisant le renforcement des secteurs des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et techniques. Selon le rapport du Conseil fédéral « Pénurie de spécialistes MINT en Suisse » en août 2010, la Suisse connaît une pénurie de spécialistes MINT, particulièrement dans les domaines de l'informatique, de la technique et en partie dans la construction. Si la libre circulation des personnes a permis de limiter la pénurie, le pays peine encore à trouver dans sa propre population le capital humain qualifié dans le domaine de la technique, ce qui signale des causes structurelles à la pénurie. Celles-ci doivent être élucidées pour répondre efficacement à la pénurie.

Pourtant, ce phénomène de ségrégation horizontale<sup>8</sup> aux conséquences si lourdes n'est pas une fatalité. Il se fonde sur la croyance qu'il existe des qualités propres aux hommes et d'autres inhérentes à la nature des femmes. Suivant cette croyance, les garçons auraient des prédispositions pour les branches scientifiques – prédispositions qui feraient défaut aux filles – tandis que la sensibilité naturelle des filles les pousserait vers les soins et le social dont les garçons seraient généralement exempts. Il s'agit de prendre conscience que nous sommes toutes et tous structuré-e-s par les rapports sociaux de sexe. Nous véhiculons des préjugés, des stéréotypes, souvent à notre insu. De tels préjugés circulent dans notre société par de nombreux canaux. Il est important de les soulever et surtout de sensibiliser les jeunes pour qu'ils/elles ne limitent pas leur choix, mais explorent le plus grand nombre de projets professionnels possibles. Le concours « Les Olympes de la Parole » peut encourager et faciliter ce travail d'importance pour les jeunes sur le point de choisir une orientation scolaire ou professionnelle.

### **III - UNE ACTION SOUS FORME D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE**

---

Les élèves sont invités à mener, en classe, de manière créative et collective, une réflexion sur une thématique ayant trait à la division sexuelle de l'orientation professionnelle, de la formation et du travail, et à la manière de la corriger en réalisant:

- ✓ un produit (création d'un support audio, vidéo, textuel, matériel, etc.) à partir de la réflexion menée en classe sur le thème de l'édition en cours
- ✓ une animation orale qui met en scène leur produit, présente les démarches effectuées pour le réaliser, et permet aux élèves d'auto-évaluer le processus d'apprentissage et de création lors d'une audition de 15 minutes devant un jury

#### **3.1 OBJECTIFS DU CONCOURS**

Le concours des Olympes de la Parole réalise:

- Des objectifs de connaissances

L'activité proposée permet aux élèves de savoir identifier les stéréotypes de genre et les déconstruire; savoir distinguer ce qui est de l'ordre du naturel et du culturel.

- Des objectifs de compétences

L'activité pédagogique et le cadre proposés poussent les élèves à discerner, analyser, comparer, argumenter, exercer l'esprit critique, prendre la parole en public, développer un travail collaboratif sans rapports de domination.

---

<sup>8</sup> On parle de ségrégation horizontale pour l'orientation professionnelle, mais il y a aussi la ségrégation verticale qui rend compte de la difficile ascension des femmes dans la hiérarchie.

- Des objectifs pédagogiques

Le concours permet aux enseignant.e.s de développer une véritable pédagogie du genre, c'est à dire une pédagogie attentive aux contenus, langages et attitudes inclusives et non stéréotypées.

- Des objectifs sociétaux

La réflexion suscitée par ce concours permet de lutter contre les inégalités, et vise à permettre aux filles comme aux garçons d'avoir accès à toutes les professions.

- Des objectifs institutionnels définis par la Confédération, le canton de Genève et le DIP

Le principe de l'égalité inscrit dans la Constitution fédérale<sup>9</sup> se traduit par des dispositions dans les cantons. En incitant les élèves à mener une réflexion sur l'égalité à travers un thème renouvelé chaque année, le concours des Olympes de la Parole contribue à réaliser l'objectif de la Loi sur l'instruction publique (LIP) de sensibiliser et promouvoir l'égalité<sup>10</sup>. Sa démarche répond par ailleurs à l'appel de la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta en charge de l'éducation publique genevoise « d'encourager les actions permettant de modifier les pratiques éducatives discriminantes, de lutter contre les stéréotypes en vue de favoriser l'égal accès des garçons et des filles à toutes les filières scolaires et, par conséquent, à tous les métiers. »<sup>11</sup>

### **3.2 PUBLIC CIBLE**

L'édition 2020-2021 cible dorénavant les trois degrés du Secondaire I (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) du canton de Genève.

L'expérience des éditions précédentes a démontré l'intérêt pour le Concours des autres deux degrés, (9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) dont les participations ont dû être refusés, malgré une sous-représentation du 10<sup>e</sup> degré.

Les classes participantes au concours sont choisies en raison de l'adéquation du projet ainsi que de l'inscription (délais à respecter). Les 10 premières classes inscrites au concours seront celles sélectionnées.

## IV - LE CONCOURS 2020-2021

---

En voici la convention de collaboration de l'AGFDU et de SATW, en guise de cadre de cette manifestation.

### Convention de partenariat dans le cadre du programme Olympes de la Parole 2021 dans le canton de Genève :

<b>Entre</b>	SATW St. Annagasse 18 - 8001 Zürich 044 226 50 11 <b>Représenté par Beat Schuler / Edith Schnapper</b>
<b>Et</b>	AGFDU Représenté par: Mme Monica Chirita Leménager et Mme Annie Corsini

<b>1. Définition du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le concours « Les Olympes de la Parole » est un projet de l'Association genevoise des femmes diplômées des universités (AGFDU), en partenariat avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV).</li><li>• Il s'agit d'un concours qui s'adresse aux classes de 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> du canton de Genève.</li><li>• Pour l'édition 2021 l'Académie suisse des sciences techniques (SATW) est le partenaire de mise en place principal.</li></ul>
<b>2. Contexte et Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• On ne choisit pas les mêmes métiers si l'on est une fille ou un garçon. Ces derniers constituent encore l'écrasante majorité des étudiants dans les métiers de la construction (95 %) et de la technique (93 %) tandis que les étudiantes dominent dans les formations en santé-social (74 %) et dans les filières artistiques (58 %). Cette « division sexuelle de l'orientation professionnelle » est conséquente, en particulier pour les filles. En effet, en plus de la limitation des possibilités des un.e.s et des autres, les domaines d'activité où les femmes sont fortement majoritaires sont souvent peu (ou moins) rémunérés. De plus, la limitation des choix professionnels a un coût pour l'économie : elle entraîne des pertes de compétences et prive la communauté de forces vives, comme en témoigne l'initiative MINT lancée pour faire face au manque de personnel qualifié dans la technologie et les sciences sur le moyen et long terme en Suisse.</li><li>• Les Olympes de la Parole ont divers objectifs :</li><li>• Des objectifs de connaissances</li><li>• L'activité proposée permet aux élèves de savoir identifier les stéréotypes de genre et les déconstruire ; savoir distinguer ce qui est de l'ordre du naturel et du culturel.</li><li>• Des objectifs de compétences</li><li>• L'activité pédagogique et le cadre proposés poussent les élèves</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ à discerner, analyser, comparer, argumenter, exercer l'esprit critique, prendre parole en public ;</li> <li>➔ à savoir porter un projet en commun et faire un travail collaboratif</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des objectifs pédagogiques</li> <li>• Le concours permet aux enseignant.e.s de développer une véritable pédagogie du genre, c'est à dire une pédagogie attentive aux contenus, langages et attitudes inclusives et non stéréotypées.</li> <li>• Des objectifs sociétaux</li> <li>• La réflexion suscitée par ce concours permet de lutter contre les inégalités, et vise à permettre aux filles comme aux garçons d'avoir accès à toutes les professions.</li> <li>• Des objectifs institutionnels définis par la Confédération, le canton de Genève et le DIP</li> <li>• Le principe de l'égalité inscrit dans la Constitution fédérale se traduit par des dispositions dans les cantons. En incitant les élèves à mener une réflexion sur l'égalité à travers un thème renouvelé chaque année, le concours des Olympes de la Parole contribue à réaliser l'objectif de la Loi sur l'instruction publique (LIP) de sensibiliser et promouvoir l'égalité.</li> <li>• L'édition 2021 est orientée sur les professions MINT.</li> </ul>
<b>3. Modalités de collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La SATW prend en charge les ateliers sur les stéréotypes de genre dans les MINT au sein des classes inscrites. Ils se déroulent en février pour un équivalent de 4 à 5 jours de travail maximum, pour un montant total de CHF 4'990 (journées de travail: CHF 4'150 et frais de déplacement/logement CHF 840).</li> <li>• La SATW coordonne l'organisation des ateliers avec chaque classe. Chaque atelier dure deux périodes de 45 minutes au maximum. Elle a toute latitude pour définir le contenu des ateliers et leur mise en place. Pour la partie pratique, elle pourra être accompagnée par des partenaires avec lesquels elle travaille habituellement (institution de formation et de recherche en Romandie).</li> <li>• Hors de la partie atelier, l'AGFDU reste l'entité de contact pour les classes sur des questions en lien avec la mise en place / organisation.</li> <li>• Une personne de la SATW est membre du jury lors de l'audition des classes du mois de mai.</li> <li>• La communication autour de l'évènement est conjointe et les logos des deux institutions apparaissent sur tous les documents à destination externe ainsi que sur le site olympes.ch</li> </ul>
<b>4. Résultats/ Evaluation</b>	L'AGFDU conduit une évaluation auprès des classes et transmettra les résultats complets à la SATW.
<b>5. Dates importantes</b>	<p><i>Janvier 2021</i>: formation et sensibilisation des enseignant.e.s aux biais de genre et stéréotypes</p> <p><i>Février 2021</i> : ateliers dans les classes de 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup>.</p> <p><i>Mai 2021</i>: Rendu en plénière et jury</p>
<b>6. Contrepartie</b>	Aucune contrepartie financière ne pourra être demandée
<b>7. Début et fin du partenariat</b>	Le partenariat débute à la date de sa signature et se termine en juin 2021

<b>8. Conditions spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si certaines conditions de cette convention devaient s'avérer caduques, les clauses restantes sont néanmoins toujours valides. Les partis en présences s'engagent, en ce cas, à trouver des solutions approchantes dans la mesure du possible.</li> <li>• La présente convention peut faire l'objet d'amendements écrits en cours de projet et ne sont valables que dûment signés par les deux parties.</li> <li>• Les données échangées (contact, informations) dans le cadre de ce partenariat ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une utilisation hors de ce cadre (sauf si validée expressément par les deux parties).</li> </ul>
----------------------------------	--

<b>Pour la SATW</b>	Date et lieu _____ _____ Beat Schuler  Responsable promotion de la relève SATW _____ Edith Schnapper  Chargée de programmes
<b>Pour l'AGFDU</b>	_____ Date et lieu _____

## **4.1 Atelier de sensibilisation en classe**

Lors de cet atelier, les élèves sont invités à réfléchir et s'interroger tant sur leurs perceptions sur les métiers MINT que sur les représentations liées à ceux-ci. L'objectif est de leur permettre de découvrir la diversité des professions techniques et de d'apporter à chacun d'entre eux, des éléments nourrissant leur projet d'orientation, tout en se libérant autant que possible des stéréotypes de genres liés à certains domaines MINT. Le but de cet atelier est de donner du sens au projet par les éléments réinvestis dans leur production.

Ce travail sera réalisé avec la collaboration de la SATW /l'enseignant.e.s maîtrise de classe / IOSP (1x 2 périodes).

## **4.2. Remue-méninges**

À partir du slogan « Filles ou garçons, tous les métiers sont possibles », les élèves réfléchissent à une production qui aura la forme de leur choix. L'idée ici est de les amener à se questionner et à s'exprimer sur l'influence des stéréotypes de genre sur les choix d'orientation.

Ce travail sera réalisé avec le soutien de l'enseignant.e.s maîtrise de classe / IOSP et de français (1X2 périodes).

### **4.3 Créer une production artistique**

Les élèves travailleront à la création d'une production artistique (affiche, saynètes, vidéo, décor, accessoires, maquette 3D, diaporama, etc.) en lien avec le slogan.

Ce travail pourra être réalisé avec la collaboration d'un.e enseignant.e d'arts visuels.

### **4.4 Présenter la production devant un jury**

Les élèves se prépareront à présenter leur travail devant un jury. Ils/elles devront expliquer leur démarche, notamment le slogan, les idées, la production, les étapes, la répartition des tâches, le développement du travail, ce qu'ils et elles ont appris sur les stéréotypes de genre, etc. Le jury peut poser des questions à l'issue de la présentation.

Ce travail pourra être réalisé avec le soutien de l'enseignant-e de français ou d'expression orale (3 périodes).

### **4.5 Susciter le débat**

La réflexion menée dans le cadre du concours devrait permettre aux élèves des 3 degrés du C.O. de questionner leur choix d'orientation professionnelle au regard des stéréotypes de genre qui continuent à limiter les possibilités des un-e-s et des autres. Les oeuvres des élèves sont exposées dans les C.O. respectifs jusqu'à la fin de l'année scolaire.

## 4.6 INTERDISCIPLINARITÉ

Tout.e.s les enseignant.e.s qui le souhaitent pourront travailler ensemble autour de ce projet interdisciplinaire qui s'inscrit directement dans le programme des élèves et du PER :

- En arts visuels: A 31 AV en lien avec FG 34 et FG 31
- En français: L 1 32
- En IOSP: FG 33 et FG 38
- Expression orale

## 4.7 PRIX

L'effort des élèves sera en principe récompensé de la manière suivante:

- 1'500.- CHF pour la classe lauréate
- 1'000.- CHF pour la classe en deuxième position
- 500 .- CHF pour la classe en troisième position (en bons d'achat MIGROS)
- une attestation sera délivrée à chaque élève pour sa participation
- un bon des librairies PAYOT (d'une valeur de 10.-CHF et offertes par PAYOT) sera distribué à tous les élèves participants

## 4.8 UN PROJET « CLÉ EN MAIN »

Pour mener ce projet à bien, l'AGFDU, en collaboration avec le DIP et la SATW, se charge de toutes les étapes du projet, de la première séance d'information jusqu'à l'évaluation finale du projet. Le projet se déroulera selon les étapes suivantes:

### ○ **Information**

Le projet sera présenté par l'équipe de l'AGFDU lors de 4 séances réunissant les président.e.s des groupes des différentes disciplines. Un dossier contenant toute l'information utile sera remis aux personnes présentes.

### ○ **Inscription**

Les enseignant-e-s intéressé-e-s pourront s'inscrire auprès de l'AGFDU (agfdu.ge@gmail.com). La participation étant limitée à 10 classes, seules les dix premières à s'inscrire pourront participer.



- ***Séance d'introduction aux enseignants participant au concours par des professionnelles du genre***

Les enseignant-e-s désirant participer au concours devront s'inscrire dans les délais. Cette inscription leur donne droit à une séquence pédagogique avec un.e spécialiste des questions genre (un.e enseignant.e-chercheuse à l'université de Genève) accompagnée pour l'édition 2021 par une spécialiste des MINT, membre de SATW. Lors de l'inscription, les enseignant-e-s devront indiquer la date d'intervention souhaitée.

- ***Accompagnement thématique et technique du travail en classe***

En plus de la séance d'introduction aux enseignant.e.s, la SATW intervient en classe et selon l'horaire des enseignant.e.s en tant que spécialiste en questions de genre et de MINT pour un apport théorique et/ou pour répondre à des questions liées à la thématique du genre dans le cadre du concours.

- ***Mise à disposition de ressources pédagogiques***

Les responsables du projet fournissent, dès l'inscription de chaque enseignant.e, des nombreuses ressources pédagogiques sur la thématique du genre.

- ***Coordination proactive auprès des classes***

L'équipe organisatrice met à disposition une personne ressource qui saura répondre aux préoccupations des enseignant.e.s, suivre l'évolution des travaux, rappeler les étapes et les échéances, assurer la circulation des ressources et de l'information utile au projet.

- ***Prise en charge de l'organisation de tous les événements liés au projet***

L'équipe de l'AGFDU se charge de l'organisation de l'audition des classes, de la cérémonie de remise des prix et de toute autre activité liée au projet.

- ***Diffusion des productions***

Le projet se charge de transformer les productions des classes en produit fini distribuable et réutilisable au-delà du concours à des fins pédagogiques, mais exclusivement en interne par les partenaires du concours.

- ***Valorisation de l'implication des élèves***

Les élèves recevront une attestation pour leur participation au projet.

- ***Évaluation du projet***

Le projet sera évalué par les soins de l'équipe d'organisation auprès des différents acteurs (élèves et enseignants). Le résultat de l'évaluation sera mis à disposition de toutes les parties prenantes.

## 4.9 CALENDRIER

Jun 2020	Présentation du projet à la DGEO
Septembre 2020	Information et présentation du projet aux enseignant-e-s / CPG
Début novembre 2020	Lancement officiel du projet et des inscriptions
Fin décembre 2020	Clôture des inscriptions
Janvier 2021	Séances d'introduction par des expertes auprès des enseignant.e.s
Janvier - février 2021	Séances d'introduction par des expertes auprès des classes inscrites, menées par la SATW et ses collaborateurs.
Un mardi vers la fin mai 2021	Audition de toutes les classes inscrites au Concours
Le même jour	Cérémonie de remise des prix
juin 2021	Evaluation du projet et compte-rendu aux parties prenantes

## 4.10 DES BÉNÉFICES POUR TOUTE L'ÉCOLE

Le concours des Olympes bénéficie à toutes les parties prenantes de diverses manières:

Aux élèves:

- Réfléchir aux inégalités et à la manière de les éliminer
- Recevoir une attestation à valoriser dans le CV
- Réaliser une production qui sera diffusée au-delà du concours
- Souder les liens entre camarades impliqué.e.s dans la réalisation d'un travail commun
- Travailler plusieurs matières du cursus par une seule activité pédagogique
- Exprimer sa créativité
- Développer l'esprit critique

Aux enseignant.e.s:

- S'initier à la pédagogie du genre
- Développer des connaissances et des outils pour lutter contre le sexisme à l'école
- S'initier à la pédagogie de projet
- Favoriser le lien avec les élèves et la cohésion du groupe pour une meilleure transmission des connaissances disciplinaires
- Gagner un prix qui pourra contribuer à la réalisation d'un voyage d'étude ou d'une activité avec sa classe
- Réaliser un produit utilisable les années suivantes à des fins de sensibilisation

Aux écoles:

- Participer à un projet inter-établissements scolaires
- Consacrer une journée à des échanges sur les questions d'égalité
- Participer à la promotion de l'égalité hommes-femmes
- Bénéficier d'une visibilité et valoriser son établissement pendant le concours et la cérémonie de remise des prix

## 4.11 INSCRIPTION ET CONTACT

Pour toute information sur le projet, se rendre sur le site du concours [www.olympes.ch](http://www.olympes.ch)

Pour toute question relative à l'organisation du concours, s'adresser à la coordination AGFDU du projet:

- **Mme Monica Chirita Leménager** joignable au 076 385 71 88 ou par courriel : [agfdu.ge@gmail.com](mailto:agfdu.ge@gmail.com)
- **Mme Annie Corsini** joignable au 079 253 19 39 ou par courriel : [corsini\\_annie@yahoo.fr](mailto:corsini_annie@yahoo.fr)

Pour toute question liée à notre association, s'adresser à:

- La présidente de l'AGFDU, **Mme Monica Chirita Leménager** : [agfdu.ge@gmail.com](mailto:agfdu.ge@gmail.com)

## 4.12 LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Le matériel pédagogique, propre au concours « Les Olympes de la Parole » composé de ressources riches et diversifiées, sera fourni aux classes après inscription au concours.

### Ressources bibliographiques

Les enseignant-e-s recevront une sélection d'ouvrages de référence (articles, sites web, études, vidéos, BD, etc.) en matière de genre. Cette base sera alimentée en permanence par l'actualité littéraire, sociale et politique sur les questions d'égalité.

### Définitions des notions et concepts utiles

Une liste des termes utilisés en études genre sera fournie pour assurer la compréhension des concepts mobilisés et pour faciliter le travail conceptuel des participant-e-s.

### Liste des stéréotypes de genre en vigueur dans nos sociétés

Une liste des stéréotypes actuels sera dressée et ouverte à contribution des participant.e.s qui pourront la compléter à volonté.

### Séquences pédagogiques sur le genre

Le projet prévoit une séance d'introduction avec des spécialistes du genre mais aussi un grand choix de séquences pédagogiques que les enseignant-e-s pourront utiliser en classe pour continuer à familiariser les élèves au concept du genre.

### Grille d'auto-évaluation

L'enseignant.e d'IOSP pourra accompagner les élèves dans le remplissage de la grille d'évaluation pour un état des lieux des connaissances et de la conscience des rapports de genre au début et à la fin du concours.

## V - RÉFÉRENCES

---

### SITOGRAPHIE

- Les Olympes de la Parole, [www.olympes.ch](http://www.olympes.ch)
- Association genevoise des femmes diplômées des universités (AGFDU), [www.akademikerinnen.ch/fr/geneve](http://www.akademikerinnen.ch/fr/geneve)
- L'Académie suisse des sciences techniques - SATW, [www.satw.ch](http://www.satw.ch) / [tecladies.ch/fr](http://tecladies.ch/fr)
- Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV), « Egalité hommes-femmes », <https://www.ge.ch/bpev>
- Association Française des Femmes Diplômées des Universités est la section française (AFFDU), « Les Olympes de la Parole », <http://www.affdu.fr/>
- BFEG, « Statistique », [www.ebg.admin.ch](http://www.ebg.admin.ch)
- Les métiers techniques au féminin, Canton du Jura , <https://www.jura.ch/Metiers-techniques-au-feminin.html>

*Le présent document a été largement basé sur celui de 2018-19 élaboré par Mme Audrey Espuche, présidente de l'AGFDU à cette époque.*

## VI - ANNEXES

---

### RÈGLEMENT DU CONCOURS 2020-2021

#### Article 1 : L'organisation du concours

Alinéa 1 – Conformément à l'accord passé entre le DIP et l'AGFDU : « L'AGFDU organise le concours « Les

Olympes de la Parole » dans toutes ses dimensions matérielles, logistiques et pédagogiques » et « apporte un

soutien aux établissements pour la mise en œuvre de leurs projets ». « Le DIP s'engage à diffuser l'information

sur le concours ».

Alinéa 2 – Les classes intéressées à participer s'inscrivent pour l'année en cours au plus tard le 30 décembre 2020 auprès de l'AGFDU, suite à quoi elles recevront une confirmation.

#### Article 2 : Envoi de la production artistique

Le jury devra recevoir la production artistique 15 jours avant la date finale de présentation.

### **Article 3 : Le jury**

Alinéa 1 – Toutes les classes participantes présenteront leurs productions devant un jury.

Alinéa 2 – Le jury, est constitué par une membre de l'AGFDU, des représentant-e-s du DIP, de la SATW, du BPEV, et des autres donateurs et sponsors.

### **Article 4 : Les critères d'évaluation**

Alinéa 1 – Une grille d'évaluation précise est élaborée par l'AGFDU et transmise aux autres membres du jury.

Elle se décline autour des trois axes suivants :

1. L'engagement dans le processus du projet et en particulier dans la réflexion critique.
2. La qualité du produit : créativité ; originalité ; niveau de la réflexion menée sur le thème exprimée dans le produit ; recherche menée sur le thème ; degré de finalisation du produit.
3. L'audition (qualité de la présentation orale de 10 minutes): clarté du message ; éloquence ; équilibre dans la prise de parole entre les filles et les garçons; le langage épïcène.

Elle comprendra également quelques questions à poser aux élèves à la fin de la présentation.

### **Article 5 : L'audition**

Les classes finalistes seront auditionnées un mardi à la fin du mois de mai 2020, dans la première moitié de la journée, par un jury élargi à des personnalités du monde journalistique, scientifique ou artistique.

### **Article 6: La remise des prix**

Alinéa 1 – La célébration de remise des prix aura lieu l'après-midi du même jour, dans un lieu encore à déterminer. La classe lauréate présentera son travail oral (l'audition) au public. Des personnalités politiques et scientifiques seront invitées à prendre la parole. Cette cérémonie est ouverte à toutes et tous, classes participantes, autres classes et parents y compris.

Alinéa 2 – L'AGFDU se charge de faire parvenir aux élèves une invitation à la cérémonie de remise des prix, avec l'aide des secrétariats des établissements concernés. Les établissements scolaires se chargent de faire circuler l'information dans les classes. Des invitations générales leur seront remises par l'association.

### **Article 7: Information détaillées**

Les informations détaillées sont disponibles sur le site du concours genevois, [www.olympes.ch](http://www.olympes.ch), ainsi que sur le site de l'AGFDU, <http://www.akademikerinnen.ch/fr/geneve>.

### **Article 8: Conditions de participation**

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement